



Les Marbres de l'Aude et de l'Hérault

**Actes de la Journée Marbre,
Cessenon, 9 avril 2005**

Dossier Marbres 2

Arts et Traditions Rurales

Publié avec le concours du Conseil Général de l'Hérault

MARBRES ET MARBRIERS A PEZENAS SOUS L'ANCIEN REGIME

Jean NOUGARET

Si l'exemple de Pézenas est assez représentatif de la seconde moitié du XVIII^e siècle, surtout par la décoration de la collégiale Saint-Jean, les sources concernant le travail du marbre et marbriers de cette ville sont assez réduites. Il s'agit surtout, pour cette époque, d'archives publiques, les contrats notariés, (les « prix-faits »), appliqués à l'exécution de tels décors ayant été remplacés à partir de 1720 environ, par des polices établies, sous seing privé, par les contractants.

Avant le XVIII^e siècle

On n'a aucune mention de l'utilisation du marbre à Pézenas avant la première moitié du XVII^e siècle. Le premier marbrier cité est un certain Grégoire Fontaine qui travaille en 1628 et 1630 à la décoration intérieure de la chapelle des pénitents noirs, sans que le document qui le mentionne soit plus explicite sur la nature de ses travaux. Il s'agit du même artisan qui avait signé le 10 avril 1623 avec Thomas de Bonsi, évêque de Béziers, devant le notaire biterrois Montorsy, un « priffait à tailler de marbre et jaspe »¹ et s'engage, pour 170 livres, à fournir les éléments d'un retable (« cadre, pied d'estal et couronneman ») en marbre jaspé, « du plus fin que trouvera » et qu'il doit rechercher sur les communes de Roquebrun, Cessenon, Causses et Saint-Nazaire. Transporté à Béziers, le matériau sera ensuite travaillé et poli à perfection « par le maistre que Monseigneur y voudra employer ». selon ce document, Grégoire Fontaine n'était pas seulement sculpteur mais « trasseur », c'est-à-dire qu'il pratiquait aussi l'extraction du marbre, comme le « trasseur de pierre » livrait au maçon les blocs équarris.

Déjà, dans son jardin de la Grange-des-Prés, le château qu'il avait fait bâtir en 1587, Henri I de Montmorency-Damville avait fait installer, au milieu d'autres artifices d'eau, une fontaine monumentale appelée le « barralet de marbre » ou la « fontaine du barillet », inscrite dans une grandiose architecture végétale. Un peu plus tard, en 1627, la promenade du Quay, élevée à l'initiative du gouverneur de Languedoc, Henri II de Montmorency, comportait à chacune de ses extrémités deux fontaines dont les dégueuloirs, aujourd'hui conservés au musée de Vulliod-Saint-Germain, étaient en marbre blanc.

Enfin, le chevalier Poncet, dans son *Histoire manuscrite de Pézenas*, rédigée en 1733, signale l'existence dans la collégiale Saint-Jean de deux pierres tombales en marbre blanc, celle de la famille de Grasset en 1640 et celle de Jean de Court et de sa femme Jacqueline de La Palme, en 1646. Il fait mention également du mausolée en même matériau du conseiller du roi Claude Le Blanc, érigé en 1629². Tous ces monuments ont disparu lors de l'écroulement de l'église en janvier 1733. Il signale également plusieurs inscriptions ou armoiries sur marbre apposées sur l'hôtel de ville³.

¹ Notre gratitude va à M. Jean-Denis Bergasse qui, à la suite de notre intervention à la journée d'études sur le marbre, organisée à Cessenon le 9 avril 2005, a bien voulu nous communiquer ce document conservé dans ses archives personnelles et déjà connu de M. Jean-Louis Bonnet (Bonnet, 2003-2004, p. 77)

² Poncet, p. 92 – 96.

³ *Ibidem*, p. 213 – 214.

Le XVIIIe siècle

Le XVIIIe siècle est évidemment, non seulement pour notre région, mais pour l'ensemble de la France, un extraordinaire moment pour la mise en place d'éléments de mobilier religieux en marbres polychromes, autels, chaires à prêcher, fonts baptismaux, bénitiers, etc.

Pour l'actuel diocèse de Montpellier, regroupant comme on le sait les anciens diocèses d'Agde, Béziers, Lodève, Maguelone – Montpellier et Saint-Pons-de-Thomières, deux évidences s'imposent d'emblée.

La première est que la grande époque de la décoration en marbre de nos églises cathédrales, collégiales et paroissiales, principalement en ce qui concerne la mise en place des autels, reste la seconde moitié du siècle en particulier les décennies de 1750 à 1770 incluse. La plupart des autels étant datés au moins par source, il résulte que le plus ancien dans le XVIIIe siècle est celui de la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier (1738), attribué à Dominique Fossati, marbrier et sculpteur de Marseille, mais originaire du Tessin, en Italie, auteur également de l'autel et de la chaire à prêcher de l'église Notre-Dame des Pommiers de Beaucaire en 1742, et de l'autel de l'église Saint-Ferréol de Marseille. Le maître autel de la collégiale Saint-Jean de Pézenas, par Pierre Rogier, a été achevé en 1746. Les autres autels s'échelonnent entre 1757 pour Lodève et 1778 pour l'abbaye de Cassan, travail du marbrier montpelliérain Fabre et déposé depuis la Révolution dans les églises successives de Paulhan. On notera rapidement les dates des autres autels : chapelle Saint-Fulcrand à la collégiale de Clermont-l'Hérault, 1763 ; Saint-Pons-de-Thomières, 1767 ; Saint-Guilhem-le-Désert, vers 1770 (?) ; Clermont-l'Hérault, 1773 (attribué au marbrier avignonnais Mazzeti). Ceux de Saint-Thibéry et de Béziers sont également de cette période et la décoration en marbre des chapelles de la Vierge et de saint Blaise à Pézenas, sur laquelle nous allons revenir, a été mise en place au cours des années 1754 – 1755.

La seconde constatation est celle-ci : la réalisation de ces ensembles est en grande partie l'oeuvre de sculpteurs et de marbriers d'origine italienne, sans que soit totalement exclue, nous allons le voir, la participation d'artistes français ou même étrangers à la France et à l'Italie.

Marbriers italiens à Pézenas

Il nous a été possible de recenser à Pézenas, entre 1750 et 1790, onze marbriers d'origine italienne, tous mentionnés à propos des travaux de décoration de la collégiale Saint-Jean, soit qu'ils y participent directement, soit qu'ils figurent à titre d'expert.

Quatre d'entre eux étaient de Massa de Carrare, un de Naples, un de Gènes, l'origine exacte des cinq derniers n'est pas connue mais la consonance de leurs patronymes ne laisse aucun doute sur leur filiation italienne.

Un Baratta est mentionné comme expert puis comme enchérisseur en 1754. Il s'agit d'Isidore Baratta, père de Jean et d'Andrea Baratta. Isidore et Jean sont les auteurs de la fontaine de la place aux Herbes de Carcassonne (l'actuelle place Carnot), entreprise en 1752 par Isidore et achevée par Jean entre 1767 et 1771⁴. Andrea Baratta, né à Carrare, venu avec son père dans le Midi de la France au milieu du XVIIIe siècle. Selon le *Dictionnaire* d'Emile

⁴ Sur les Baratta voir aussi Solanet, p. 243-244, Tollon et Ahlsell de Toulza.

Bonnet, cet Andrea serait l'auteur d'un autel pour une église d'Agde et de deux sculptures pour l'église Notre-Dame de la Plâtée de Castres, une Assomption et un Baptême du Christ. Il s'agit en fait, comme l'a démontré M. Bruno Tollon, d'Isidore Baratta et son fils Jean qui signent le contrat en 1756. Dix ans plus tard, Jean Baratta exécute les fonts baptismaux de cette même église.

En 1755, sont mentionnés Joseph Marie Borrio, de Naples, compagnon marbrier d'Etienne Nelli « pendant trois mois », Antoine Ripa, « ouvrier en marbre de Béziers », qui exécute la décoration de la chapelle Saint-Blaise de la collégiale Saint-Jean, Jean Pellegrinelli, garçon marbrier de Massa de Carrare, qui ne sait pas signer, François Massé, de Gênes, qui est dit travaillant chez Etienne Nelli « depuis quatorze mois », Thomas Contestabile (qui, selon le Dictionnaire de Portal, aurait également travaillé dans le Tarn)⁵, Antoine Ferdinand Buzzi, garçon marbrier, rencontré aussi en 1757. En 1760, deux autres noms apparaissent : Ionociato Felici (francisé en « Annonciat Félix ») qui, cette année là, rachète son fond à Dominique Nelli (*cf infra*), et Jean-Baptiste Luciani. Plus tard, en 1769, est cité Charles Antoine Panzetta (dit Pancette), de Massa de Carrare, garçon marbrier résidant à Béziers, dont l'activité est connue jusqu'en 1780⁶. Enfin, Vincent Masini, aussi de Massa de Carrare, est cité en 1774 comme garçon chez Etienne Nelli à Béziers, et en 1789, Antoine Albaci « de Saint-Georges, Vallée du Vedro en Italie » est dit « résidant à Pézenas depuis un mois » avec son frère Georges Albaci.

Une véritable dynastie regroupe plusieurs marbriers du nom de Nelli : Etienne (Stefano), que nous venons de citer et dont nous allons reparler, Dominique et Joseph. Dominique Nelli, a travaillé à Carcassonne, avec Isidore Baratta et Louis Parant, à la décoration de l'hôtel construit entre 1751 et 1761 par l'architecte Guillaume Rollin pour Jean-François de Cavailhez, riche drapier carcassonnais ennobli et devenu conseiller du roi. Il s'agit du n° 32 de la rue Aimé-Ramon. Le 3 février 1760, qualifié de « me marbrier italien de nation résident à la ville de Carcassonne », il vend à Annonciat Félix, pour 30 livres, « la portion le concernant de tous les marbres qui sont en nature ou qui ont été employés par la société ... »⁷. Il s'agit d'une association de trois artisans marbriers, Dominique Nelli, Annonciat Félix et Jean-Baptiste Luciani, mais on ne sait rien d'autre sur cette éphémère compagnie. .

Joseph, né à Massa de Carrare, est connu comme marbrier à Carcassonne en 1756. Il est mentionné à Montpellier en 1775 (à l'occasion du conflit opposant à la ville le sculpteur Etienne d'Antoine, de Marseille, à propos des fontaines⁸) et en 1781, à Pézenas, où il signe en qualité de témoin au bas d'un testament, le 30 août.⁹ Il ne faut pas le confondre avec un autre Joseph Nelli, né aussi à Carrare, cité en 1699 comme maître sculpteur à Caunes-Minervois. Ce premier Joseph Nelli serait-il le fondateur de la dynastie ? René Nelli, professeur de philosophie à Carcassonne, poète, historien du catharisme, aujourd'hui disparu, nous avait fait part d'une tradition familiale selon laquelle les Nelli seraient originaires de Florence et se présentait comme l'un des derniers descendants de cette lignée.

Etienne Nelli et son atelier

⁵ Contestabile est également signalé à Montpellier en 1747, année de sa réception, le 12 avril, comme confrère pénitent bleu le 12 avril avec Jean Antoine Fabre. (Archives des pénitents bleus, délibérations de 1747).

⁶ Le 17 mai 1777, Panzetta reçoit du chapitre cathédral de Montpellier une gratification de 97 livres (A.D.H., G 1991).

⁷ A.D.H., II E 69 / 146, f°11 v°.

⁸ Solanet, p. 239 – 240.

⁹ A.D.H., II E 69 / 223, f° 288. Signe“ Joseph Nelly“.

Etienne Nelli serait né et mort à Carrare. Son activité est connue entre 1754 et 1776 et il semble avoir été implanté assez tôt dans notre région, au moins à partir de 1752 à Pézenas. Il participe à partir de 1754 aux travaux de décoration de la collégiale. En 1766, il est dit « de Béziers depuis un an et demi », ce qui situe son implantation biterroise vers 1764. Il épouse dans cette ville Marguerite Combes dont il a trois enfants (Gabriel, Marguerite et Jean).

Etienne, qui aurait donc possédé au moins deux ateliers (Pézenas et Béziers), était entouré de nombreux collaborateurs. Il n'est pas certain qu'Antoine Ripa, mentionné en 1754 comme « ouvrier en marbre de Béziers » ait fait partie de l'atelier biterrois d'Etienne Nelli, celui-ci ne paraissant installé à Béziers que depuis 1764 environ. Son appartenance à l'atelier piscénois reste cependant plausible. Par contre, ce même atelier a vu passer en 1754 François Massé, Joseph Marie Borrio, garçon marbrier, puis à partir de 1755 Nicolas Thirry, dit Flament, « polisseur de marbre » né à Latour, diocèse de Trevols, « Luxembourg en France » qui, en 1756, déclare habiter chez Nelli « depuis huit mois et demy ». Ce Thirry, « sans doute issu de l'atelier de Jean-Jacques Melair », selon M. Bruno Tollon, est connu comme sculpteur à Carcassonne.

Antoine Ferdinand Buzzi (1725 – 1761) a également fait partie de l'atelier d'Etienne Nelli. En 1757, un différent l'oppose à son patron qui lui devait la somme de 80 livres 6 sols pour des travaux concernant la chapelle du Saint Sacrement de la collégiale de Pézenas. Nelli refusait de payer, estimant que son ouvrier avait « gâté l'ouvrage ». Thomas Contestabile, « maître marbrier de Montpellier », se rend alors à Pézenas pour arbitrer le conflit, mais il écrit le 21 juin au notaire Couder, de Pézenas, « procureur » de Buzzi, pour lui préciser qu'il exige douze livres par jour de déplacement ! Un règlement à l'amiable intervient le 15 juillet. La lettre de Contestabile, par le style employé, l'excellence de la langue française, l'aisance de l'écriture et l'élégance de la signature, témoigne d'un degré de culture exceptionnel. Au contraire, Buzzi et Nelli écrivent et signent avec la plus grande maladresse, ne s'exprimant d'autre part qu'en italien.

C'est à l'atelier biterrois de Nelli qu'ont travaillé Charles Panzetta en 1774 et Vincent Masini en 1776. Mentionné en 1776 comme habitant Béziers, Panzetta y épouse, le 27 décembre de cette année là, Anne Tronche.

Marbriers montpelliérains à Pézenas

Les deux principaux marbriers locaux recensés sur le chantier de Saint-Jean sont montpelliérains. Il s'agit de Pierre Antoine Rogier (alias Roger, Rougier, Rozier), mentionné à partir de 1746, et de Jean Antoine Fabre, connu, pour Pézenas, depuis 1754.

Rogier travaille en 1738 et 1744 pour les pénitents blancs de Montpellier¹⁰, confrérie à laquelle il sera agrégé le 29 janvier 1741, étant déjà pénitent bleu « de Marioge en Suisse près Lugan »¹¹ ; il construit la même année le maître autel de l'église Saint-Matthieu, toujours à Montpellier, en marbre blanc veiné d'Italie avec incrustations de marbres d'Espagne. Il dessine en 1745 un projet de maître autel pour l'église Sainte-Eulalie de Montpellier, réalise en 1757 l'autel de la cathédrale de Nîmes et, l'année suivante deux bénitiers, pour l'église des Carmes de cette même ville. On lui doit également, en 1749, les deux anges adorateurs de

¹⁰ Archives des pénitents blancs, délibérations, registre VIII, f° 97 v° (28 septembre 1738, « plan figuratif des gradins pour l'autel de la chapelle »). – *Ibidem*, registre IX, f° 25 v° (Rogier s'engage à « perfectionner » le tabernacle moyennant une rente viagère de 45 livres pour lui et son épouse Antoinette Jaoul).

¹¹ *Ibidem*, registre VIII, f° 140 v°.

l'église Saint-Jacques de Montauban, publiés par M. Jean-Claude Fau. Enfin, selon une correspondance d'Isidore Baratta en 1758, celui-ci partageait à Montpellier son atelier avec Rogier.

Jean Antoine Fabre est-il le Jean Fabre dont l'activité montpelliéraine est surtout connue au cours de la décennie 1770 ? Il ne le semble pas et il pourrait alors s'agir du père et du fils. Une recherche mériterait donc d'être entreprise, comme d'ailleurs sur l'ensemble des marbriers montpelliérains.

Auparavant, en 1745, apparaît dans les textes un certain Parant, sans indication de prénom, que l'on peut assimiler au Louis Parant que nous avons vu travailler à Carcassonne à l'hôtel Cavailhez. Ses liens de filiation avec le Louis parant mentionné comme architecte en 1662 par M. Jean-Louis Bonnet restent à fixer. Il pourrait également s'agir du sculpteur carcassonnais Philippe Parent qui expertise en 1771 la fontaine de la place aux Herbes de Carcassonne, œuvre d'Isidore et Jean Baratta.

A la fin du siècle, en 1784, est mentionné Michel Prévosté, d'Avignon, résidant à Pézenas depuis 1780. Il y épouse le 3 mai 1784 Anne Cazal, fille du maître maçon Jean I Cazal. Un autre Prévosté, François Michel, est cité en 1790. Il est possible que ce soit le frère cadet du précédent.

Le décor de la collégiale Saint-Jean de Pézenas¹²

Le clocher de la collégiale Saint-Jean de Pézenas s'étant effondré au mois de janvier 1733, il fut jugé nécessaire de reconstruire l'édifice en son entier. L'intendant confie en 1737 les travaux à l'architecte avignonnais Jean-Baptiste Franque. Dès 1743, à l'achèvement du gros œuvre, Franque et l'architecte montpelliérain Jean-Antoine Giral établissent les dessins de la décoration en marbres polychromes. La publication de la mise en adjudication des travaux est diffusée dans différentes villes de la Province, ainsi qu'à Marseille, Avignon et Perpignan. L'adjudicataire, le 20 mars 1746, fut Pierre Antoine Rogier, marbrier de Montpellier, pour 9400 livres. Cette première campagne porte sur le maître-autel avec ses deux anges adorateurs en marbre blanc (le document parle joliment d'« anges admirateurs »), la chaire à prêcher, les bénitiers, les autels latéraux en marbres polychromes à décor de rocailles. Le principe général de cette décoration est le mélange de marbres de couleurs sur un fond de marbre blanc veiné.

Rogier va rapidement proposer d'enrichir la décoration par des marbres plus recherchés « et plus nobles que ceux du sieur Franque », et de faire 2 grands bénitiers et 4 plus petits, soit 2 par portes. Devant la lenteur d'exécution des travaux, les consuls décident en 1748 de se pourvoir devant l'intendant pour obliger le marbrier à finir son ouvrage. Franque et Giral, nommés comme experts le 23 mai 1749, établissent, le 17 avril de l'année suivante, un rapport constatant que l'ouvrage n'est pas conforme au devis, ce que confirme deux ans plus tard un contre-rapport signé par Isidore Baratta, « sculpteur italien de la ville de Carrare » mais résidant alors à Montpellier, nommé expert le 26 décembre 1752. La procédure entreprise ne verra son terme qu'en 1754.

A partir de 1754, une seconde campagne affecte les deux chapelles absidiales et, à nouveau, les fonts baptismaux. Le tableau représentant le baptême du Christ qui devait orner

¹² - A.C. Pézenas, layette 4, liasse 7 de l'Inventaire Ressayguier. Sur la collégiale, voir Nougaret, 1976, 1979, 2000.

cette dernière chapelle devait être « dans le goût de celui peint par le fameux Coypel père » et exécuté par « le célèbre Vien de Montpellier dont le mérite est reconnu dans tout le royaume ».

Le décor de l'actuelle chapelle de la Vierge primitivement dédiée au Saint Sacrement, a été réalisé par le « sculpteur en marbre » italien Stefano Nelli, de Carrare, mais résidant alors à Pézenas. Le devis initial, du 2 août 1754 est dû à l'ingénieur géographe montpelliérain Jean Pierre Louis Vidal. Il prévoyait un baldaquin porté par quatre colonnes avec guirlandes et pampres en plomb doré et un tableau d'autel représentant les disciples d'Emmaüs. Les affiches annonçant l'adjudication des travaux sont apposées dans les villes d'Aix, Marseille, Narbonne, Montpellier, Nîmes.

Les 15 et 16 septembre, Jean Antoine Fabre, Isidore Baratta et Etienne Nelli sont enchérisseurs et c'est Nelli qui signe le bail à besogne le 12 octobre 1754, pour 9900 livres, et promet de livrer dans les deux mois un « modèle en plâtre calorifié ». Déjà, Fabre s'était engagé à « rapporter dans le délai d'un mois un modèle en relief relatif aux desseins et peint selon les différents marbres dont il doit être composé » et à déposer sur le bureau du consulat divers échantillons de marbres.

Mais à l'affaire Rogier va bientôt succéder l'affaire Nelli, avec ses suites de procédures, et les travaux ne seront achevés qu'en 1761. La chapelle actuelle ne présente qu'une partie seulement du somptueux décor projeté. La statue de la Vierge, en marbre blanc, est attribuée sans preuve à Guillaume Coustou, de Lyon (1716-1777). Elle n'est pas documentée.

La chapelle Saint Blaise, consacrée à l'évêque de Sébaste, patron des cardes de laine et pour cela patron de la ville (on sait que Pézenas tirait une partie de sa fortune du commerce des laines) est décorée en 1755 par Antoine Ripa, « ouvrier en marbre » de Béziers. Ripa fournit également le tableau d'autel, œuvre d'un estimable maître régional resté anonyme, représentant saint Blaise et la Vierge dans un décor d'architecture où s'insère une représentation de la collégiale achevée. La toile est encadrée par des colonnes de marbre rouge de Caunes sur socle de carrare ; selon l'analyse de M. Anglade, le rouge de Sicile et le vert des Alpes entrent dans la composition de l'autel.

Signalons enfin, en marge des travaux de la collégiale, l'offre du maître plâtrier de Montpellier Charles Dessalles, le 8 juin 1755, de faire exécuter, en plus des réparations du couvert de l'église, une statue de saint Roch « avec ses attributs » en marbre statuaire d'Italie « par un bon maître sculpteur ». L'œuvre devait prendre place dans « la niche qui est dans un des angles saillants de l'hôtel de ville », niche visible sur un dessin du XVIIe siècle conservé dans les archives de la ville.

La nature des marbres devant être utilisés dans la décoration de la collégiale est indiquée dans les documents qui nous sont parvenus.

En 1747, le maître autel devait avoir son « devant » de marbre blanc et de « noir antique ». La « petite gorge sous la corniche » et la « gorge de la base » seraient de « marbre africain », comme le « retour des pilastres », et la « grande gorge au cotés du cartouche », de « marbre vert dégypte (Egypte) avec un fillet de marbre jaune autour ». Les « gauderons » (godrons) devaient être en « marbre jaune et marbre de cécille (Sicile) », ce dernier également utilisé pour l'« areire » corps. Le « vert dégypte » a été choisi pour les « angles sur le rond des pilastres » et, associé au vert campan, pour les extrémités du petit gradin, lui-même exécuté en marbre de Sicile. Le vert campan et le marbre « africain » (pour le « rond du milieu »)

entrent dans la composition du « second gradein », tandis que le piédestal est fait de « cécille et de jaune et de vert ». La brocatelle d'Espagne est prévue pour « les deux grandes piesses derrière l'autel », celle du milieu étant de « marbre vert ou brèche ». Enfin, les « gradins derrière » seront en « marbre convenable assortissant al reste ».

M. Louis Anglade a repéré sur le maître autel actuel sept catégories dans les marbres utilisés : rouge de Sicile, rouge, portor noir, vert, vert des Alpes, jaune de Sienne et carrare.

La chaire à prêcher et les fonts baptismaux devront être « incrustés de toutes les qualités de marbre qui sont dans l'autel ». En 1748, Rogier s'engage, les 22 août et 31 octobre, à passer « un vernix de bleu de martin » sur la chaire et à dorer les ornements et les « lambeaux » (lambrequins).

Pour la chapelle du Saint Sacrement, selon le devis de l'ingénieur Vidal, du 2 août 1754, quinze variétés différentes de marbre devaient entrer dans la composition des pilastres, du cadre orné de têtes de chérubins et de la gloire entourant le calice, symbole de l'Eucharistie. La gloire devait être en marbre statuaire, avec des rayons « de jaune antique ou de Vérone de même que le calice ». Sur l'autel devaient prendre place deux adorateurs et un palmier de gypserie devait se dresser à l'arrière. Sur les murs latéraux, des panneaux de marbre devaient alterner avec des pilastres et des trophées en bois doré. Le tout, selon l'estimation de Jean Antoine Giral, pour le prix et somme de 9422 livres 1 sol 8 deniers.

Les marbres prévus sont les suivants : marbre blanc « en un seul bloc » pour le tabernacle, blanc veiné incrusté de brèche violette pour le « contre retable » qui doit être décoré également de panneaux de vert « antique » et terminés par une bordure dorée ou en marbre jaune de Vérone, « la lunette du milieu en Cicile ». La « brèche violette antique », ou, à défaut, la « grosse brèche », devait former le cadre, lui-même agrafé par un « lorier de plomb ». Les adorateurs, les têtes de chérubins, la gloire et les cosoles du baldaquin devaient être faits en « beau marbre statuaire » ; l'incarnat de Caunes était réservé aux colonnes, aux « arrière corps des contre pilastres » et à la frise, la corniche étant de blanc veiné. Le jaune « antique ou de Vérone » devait être employé pour les rayons de la gloire et pour le calice. Le « gris agathe de Caunes » formait le « socle au dessus de l'entablement ». L'attique, en blanc veiné, devait être surmonté d'un panneau de brocatelle d'Espagne. Le « grand panneau dans le renforcement du milieu » (?) devait être de « vert antique ou à défaut vert poncèvre ou campan ». Il faut ajouter à cet ensemble la pierre de Pernes, destinée à être dorée, pour les bases et les chapiteaux des colonnes et des pilastres. Enfin, un palmier sculpté en plâtre devait occuper le fond de la composition.

Un terme pourtant nous était inconnu, le « californier » entrant dans la composition du soubassement dont le fond « en blanc veiné » devait être relevé « d'un grand panneau couche en californier ou gris d'agate de Caunes ». Le rapprochement des deux termes dans le document est explicite : il convient bien d'assimilier ce « californier » avec la variété de marbre de Caunes-Minervois appelée « gris agate » bien connu par ailleurs. C'est à cette conclusion que se sont ralliés les participants à la journée d'études sur le marbre.

On retrouve dans cette liste certaines qualités de marbres d'un usage courant en France à cette époque dans la décoration des autels : la brocatelle d'Espagne, par exemple, utilisée en association avec le marbre griotte de Caunes à l'église Saint-Paul d'Auterive en 1754 par le marbrier Grimes de Caunes-Minervois, ou encore pour le maître autel de la cathédrale de

Coutances en 1755, le jaune de Vérone, le vert de Sicile, toujours à Coutances, et bien sûr le marbre blanc veiné de Carrare exporté chez nous par le commerce génois...

Si l'on compare maintenant les marbres énumérés dans le document avec ceux recensés par M. Louis Anglade et publiés dans son récent ouvrage, on s'aperçoit que ne figurent pas sur le monument le « californier », le vert antique, le jaune de Vérone, le gris agate de Caunes, le vert de Sicile et le vert poncèvre. Peut-être les désignations du XVIII^e siècle ne correspondent-elles plus à la terminologie actuelle. Par contre, on retrouve d'autres qualités de marbres figurant dans le devis : le campan de la Vallée de l'Adour (dont le document ne précise ni la nature ni la couleur), la brèche violette rencontrée par M. Anglade à Saint-Guilhem et Saint-Thibéry, l'incarnat de Caunes rouge à ramages blancs, le griotte de Caunes rouge, la brocatelle d'Espagne (là encore, le document n'indique pas s'il s'agit de brocatelle jaune, violette ou mixte), le blanc veiné de Carrare...

Quelques questions peuvent encore être formulées : le jaune de Vérone du document semble être différent du jaune de Sienne et qu'en est-il alors du jaune antique du texte que l'on identifie généralement aussi avec le jaune de Sienne et que l'on retrouve à Saint-Guilhem, Saint-Thibéry, Cassan, Lodève et Clermont-l'Hérault ?... du vert de Sicile ? ... du vert poncèvre assimilé souvent au vert antique mais qui, ici, semble désigné de manière distincte ? On le voit, le bref rappel de ces données historiques ne manque pas de poser beaucoup d'interrogations aux praticiens du marbre !

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- Guy AHLSELL de TOULZA, « Les travaux de restauration et de décoration de l'église abbatiale Saint-Michel de Gaillac aux XVII^e et XVIII^e siècles ». *Revue du Tarn*, n° 113, 1984, p. 115-119.
- Louis ANGLADE, « Carrières de marbre du Languedoc et des Pyrénées ». *Cahiers d'Arts et Traditions Rurales*, n° 11, 1998.
- Louis ANGLADE, *Des marbres des autels d'abbatiales et d'églises paroissiales de l'Hérault et de l'Aude, XVII^e – XVIII^e siècles*. Supplément aux Cahiers d'Arts et Traditions Rurales, n° 16, 2003 – 2004.
- Emile BONNET, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Bas-Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère)*. Documentation publiée par Jean-Claude et Nancy RICHARD, 2004.
- Jean-Louis BONNET, « Des carrières aux marbriers de Caunes-Minervois (XVII^e siècle) ». *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, t. 98, 1998, p.89 – 102.
- Jean-Louis BONNET, « Rouges du Languedoc, l'exploitation des carrières de Caunes et de Félines en Minervois ». *Marbres de rois (XVII^e – XVIII^e s.)*. Acte du colloque international de Versailles (22 – 24 mai 2003). A paraître.
- Jean-Louis BONNET, « Des peintres et sculpteurs baroques dans le Biterrois (XVII^e – XVIII^e siècles) ». *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers*, neuvième série, volume VIII, 2003 – 2004, p. 71 – 86.

- Jean-Louis BONNET, « Sculpteurs et marbriers italiens à Caunes (XVIIe – XVIIIe) ». *Histoire et généalogie en Minervois*, n° 55, 1^{er} trimestre 2004.
- Brigitte FERET, « Une dynastie de marbriers du Tessin, marchands et sculpteurs, à Marseille au XVIIIe siècle, les Fossati ». *Actes du 128^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques (Bastia, 2003)*. A paraître.
- Brigitte FERET, « Marbriers tessinois et autels à la romaine, de la Provence à l'Ouest de la France ». *Couleurs d'éternité. Marbres et décors religieux, XVIe – XVIIIe siècles*. Actes du colloque de l'Ecole Française de Rome, 13 – 15 décembre 2004. A paraître.
- « Les marbres de Caunes. Marbriers et sculpteurs aux XVIIe et XVIIIe siècles. Journée d'étude à Auterive (Haute-Garonne) (1^{er} juin 2002) ». *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, n° LXII, 2002 [Bulletin de l'année académique 2001 – 2002], p. 273 – 280. [Communications de Jean-Louis Bonnet, Jean-Claude Fau, Pascal, Julien, Bruno Tollon].
- Jean NOUGARET, « La collégiale Saint-Jean et sa place dans l'œuvre de Jean-Baptiste Franque ». In *Pézenas, ville et campagne. XIIIe - XXe siècles. Actes du congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon* (Pézenas, 1975). Montpellier, F.H.L.M.R., 1976, p. 225 - 240.
- Jean NOUGARET, *Pézenas. Evolution urbaine et architecturale du XVIe à la fin du XVIIIe siècle*. Pézenas, Association les Amis de Pézenas, 1979.
- Jean NOUGARET *Pézenas. Hérault*. Montpellier, Association pour la Connaissance du Patrimoine en Languedoc-Roussillon. Coll. Images du Patrimoine, n° 180. Photographies de Jean-Claude JACQUES. 1998.
- Pierre PONCET, *Histoire de la Ville de Pézenas des origines à 1733*. Castelnau-le-Lez, la Domitienne, 1992. Transcription et présentation par Claude ALBERGE.
- Charles PORTAL, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Tarn du XIIIe au XIXe siècle*. Albi, 1925.
- *Rapport fait à la Société des Sciences et Belles Lettres et à celle de l'agriculture, par le citoyen Touchy au nom de la commission chargée de répondre aux questions du Ministère de l'Intérieur, transmises par le citoyen préfet et qui ont pour objet les carrières du département de l'Hérault*. Montpellier, Jean Martel, 25 ventôse an 9.
- Lucien SOLANET, *Rôle des Autorités Administratives dans l'Urbanisme et le Développement artistique du Bas-Languedoc aux XVIIe et XVIIIe siècles*, thèse de doctorat en droit, Montpellier, 1953.
- Bruno TOLLON, « Sculpteurs italiens en Languedoc au XVIIIe siècle : les Baratta de Carrare ». *Gaillac et pays tarnais. Actes du XXXIe Congrès de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne* (Gaillac, 1976). Albi, Ateliers professionnels de l'Orphelinat Saint-Jean, 1977, p. 339 – 353.